

## **Compte-rendu de la séance du conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 7 février 2022 de 18h30 à 21h03

**Etaient présents** : Marc DEFORGE, Sylvestre CARTIER, Françoise DESIRANT, Yves FRAPART, Julie GUICHON, Amandine MALAGIES, Béatrice Mexique, Bruno Mexique, Céline PERRIN, Caroline SERVENAY et Murielle STEPHAN

**Absents excusés** : Édith MAURY a donné procuration à Marc DEFORGE

**Absents** : Stéphane FRAPART, Alexis LABARRE, Anne LINCOLN

**Secrétaire de séance** : Yves FRAPART

### **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte rendu de la réunion de conseil du lundi 10 janvier 2022 a été approuvé à l'unanimité avec les modifications suivantes :

- Il est précisé que pour les réunions des associations, Monsieur Coutureau, président de Farman Clément, propose de « façon temporaire » les locaux du Club House. La salle des fêtes reste le lieu privilégié. La salle du Conseil Municipal peut être utilisée en fonction du nombre de participants
- Le conseil municipal note qu'il serait préférable que les remboursements de frais ne soient pas nominatifs.
- Bruno Mexique fait un rappel concernant la dangerosité du terrain multisport. Monsieur le Maire fait remarquer au conseil qu'il n'y a pas d'obligations légales pour que le terrain soit clos. Les panneaux seront enlevés par les employés municipaux pour plus de sécurité.

### **Remboursement avance de frais**

Suite à un oubli, une élue a un reliquat de 54.04€ sur les avances de frais pour l'achat de fournitures de la soirée beaujolais. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de rembourser ces frais sur le compte 623 Publicité, publications, relations publiques.

### **Autorisation budgétaire spéciale : dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif**

Des dépenses d'investissement sont à prévoir rapidement, et comme le prévoit les articles L. 2121-29 et L 1612-1 du code général des collectivités territoriales. La somme maximale pouvant être engagée s'élève à 25% des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget précédent (déduction faite des crédits d'emprunts et des RAR) soit un total maximum de 104 540.40€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire d'engager les frais avant le vote du BP pour l'achat de radiateurs pour la mairie d'un montant de 760.79€ article 21311 ainsi que les travaux de voirie du SIEM pour l'installation de l'éclairage public, chemin des hauts pour la somme de 12 086.00€ article 2151. Le conseil municipal demande au Maire d'inscrire ces crédits au Budget Primitif de l'exercice 2022.

### **Eclairage public chemin des hauts**

L'extension de l'éclairage public chemin des hauts devant être réalisés, un devis du SIEM a été réalisé. Le montant des travaux de cette installation s'élève à 15 498.50€. Après déduction de l'aide du SIEM, le coût pour la commune s'élève à 12 086.00€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager les frais. Les élus proposent de vérifier la largeur de la rue (voie de 6.4 mètres) afin d'éviter tout désagrément lors de l'installation des réverbères et de la réfection de la chaussée. Cette réfection ne sera réalisée qu'une fois toutes les maisons construites.

Sur les 6 réverbères de prévus, 2 seront équipés pour les décorations de Noël.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire fait un suivi sur le projet Micro-crèche. Il suit son cours. Madame Gobert doit présenter les dossiers qui doivent être acceptés avant le début des travaux. L'ouverture ne pourra pas être faite à la date initialement prévue (Septembre)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que de nouveaux locataires sont arrivés le 01 février 2022 au 2 Ter, rue de nuisement.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux ont été réalisés par l'employé municipal pour un logement communal : mise en place de rampe d'accès.

Monsieur le Maire soulève le sujet des décorations de Noël : il serait judicieux de réfléchir sur l'achat ou la location d'illuminations. Des catalogues et devis ont été demandés. Affaire à suivre

Monsieur Mexique intervient concernant les ampoules LED du village : La totalité de l'éclairage public est-il équipé d'ampoules LED ? Si non, quelles sont les rues qui restent à équiper ?

Pour des raisons d'économies, Monsieur Mexique propose d'éteindre l'éclairage public la nuit. Monsieur le Maire est contre.

Une communication internet et Facebook sera faite pour informer que notre marché artisanal aura lieu le 20 mars 2022 (jour du printemps). Une réunion aura lieu le 15 février à 18h30 afin de préparer et de l'organiser. Cette réunion sera ouverte plus largement entre autres Messieurs Pelletier et Fick y seront conviés.

Concernant la mise à jour du PCS, des dossiers seront remis au conseil lors de la réunion de préparation du marché artisanal pour lecture. Une date de réunion sera prévue ultérieurement.

Monsieur Frapart fait un point sur les activités de l'aérodrome. Des réflexions sont en cours pour créer un parcours cyclable autour du patrimoine d'Écurey et son aérodrome. Une réflexion est en cours pour passer le brevet d'aviation (ABL) dans le cadre du compte CPF. Une Formation SST est également proposée.

Le conseil municipal propose d'organiser un repas des Aînés. La date du 25 septembre est retenue.

### **Prochaines réunions :**

Réunion pour organisation du marché artisanal : mardi 15 février 2022 à 18h30

Réunion aérodrome : mercredi 23 février 2022 à 18h30

Prochain Conseil municipal : lundi 7 mars 2022 à 18h30